

## VILLE D'ORMESSON-SUR-MARNE

### COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU :

**MARDI 21 MARS 2017 à 20 H 00**

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- L'an Deux Mille dix-sept, le vingt et un mars à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique au Centre Culturel Wladimir d'Ormesson, sous la présidence de Madame Marie-Christine SÉGUI, Maire
- Étaient présents : 21 élus puis 22 élus :

Marie-Christine SÉGUI, Willy DUBOST, Odile HUGNET, Jean-Claude HEURTEBISE, Georgette REGNAULT, Michel DE RONNE (est arrivé avant le vote du point 5), Françoise PARAT, Stéphane TOURNANT, Jean-Marc SARTEL, Antoinette RAYMOND, Pierre DUSSEL, Corinne MONTENERO – FISSIER, Isabelle PEREIRA, Serge COLIN, Céline CORMIER, Benoît POCHET, Jean-Edgar CASEL, Guy MARTIN, Corinne POIGNANT, Sarah MATTEI, Emmanuel MARFOGLIA, Medhi DJEBBAR,

- Étaient excusés : 8 élus puis 7 élus :

Michel DE RONNE a donné pouvoir à Georgette REGNAULT (jusqu'à son arrivée avant le vote du point 5)  
Isabelle CANDELA a donné pouvoir à Marie-Christine SÉGUI  
Henri CAPLAIN a donné pouvoir à Jean-Claude HEURTEBISE  
Valérie DRAY a donné pouvoir à Odile HUGNET  
Véronique GONÇALVES DOS SANTOS a donné pouvoir à Françoise PARAT  
Jean-Jacques MOUCHET a donné pouvoir à Emmanuel MARFOGLIA  
Sandra SCOTTO a donné pouvoir à Sarah MATTEI  
Alexandre PALLARES

★★★

- 1. Madame CORMIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance**
- 2. Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 21 Février 2017**  
*Le compte-rendu de la séance du 21 Février 2017 est adopté à l'unanimité.*
- 3. Communication des arrêtés pris par Madame le Maire en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal du 14 avril 2014**

Arrêté du 1<sup>er</sup> février 2017 arrêtant la signature d'un avenant N° 1 au marché initial pour le contrôle, l'entretien et la réparation des aires de jeux installées avec la Société RECRE'ACTION sise ZAC du Gué Langlois – 2 avenue du Gué Langlois à BUSSY SAINT MARTIN (77600)

Arrêté du 27 février 2017 arrêtant la signature d'un avenant N° 1 au marché initial pour la maîtrise d'œuvre pour la construction d'un centre de loisirs maternel et élémentaire avec le groupement composé de SPIRALE ARCHITECTURE, mandataire, sis 5 rue de Charonne à PARIS (75011), de LARBRE INGENIERIE, SNC CABROL BETOULLE.

## DIRECTION GENERALE

- 4. Transfert des équipements sportifs et culturels : approbation de la convention de gestion transitoire avec le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## FINANCES – MARCHES PUBLICS

- 5. Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2016 et affectation provisoire au BP 2017**

*La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 4 abstentions.*

- 6. Taux d'imposition 2017**

*La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 4 abstentions.*

- 7. Budget primitif 2017**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

- 8. Programme d'emprunt 2017**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

- 9. Subventions aux associations 2017**

*La délibération est adoptée à l'unanimité. Madame SCOTTO et Monsieur MARTIN n'ayant pas pris part au vote*

- 10. Autorisation de versement d'indemnités de conseil allouées au trésorier principal de Chennevières-sur-Marne pour l'année 2016**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## RESSOURCES HUMAINES

- 11. Tableau des effectifs**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

- 12. Modification de la liste des emplois justifiant l'attribution d'un logement de fonction par nécessité absolue de service**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

- 13. Modification de la délibération du 13 décembre 2016 relative à la refonte générale du régime indemnitaire**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 14. Approbation de la convention de mise en œuvre de la rétrocession des voiries et des espaces communs des « villas du golf »**

*Le point est retiré, il sera rajouté à l'ordre du jour d'un prochain Conseil Municipal*

**PETITE ENFANCE – ENFANCE – SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - JEUNESSE**

**15. Convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la ville et l'IFAC (L'Association Etudions)**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**ANIMATION - SPORT**

**16. Convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la ville et l'association « Art, Loisirs et Création »**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**17. Convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la ville et l'association « Union Sportive d'Ormesson »**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**18. Approbation de la convention d'autorisation d'occupation des parcs départementaux pour les manifestations organisées par les villes val-de-marnaises entre le Conseil Départemental du Val-de-Marne et la commune d'Ormesson-sur-Marne pour l'organisation du cross**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.

Céline CORMIER



Le secrétaire de séance



Marie-Christine SÉGUI



Maire d'Ormesson-sur-Marne  
Conseillère Départementale du Val-de-Marne